



probleme avec l'agence de locations de vacances

Par **petitelyly27**, le **05/01/2009** à **22:44**

bonjour!j'ai réservé il y a quelques semaines une location de mobil home du 4 au 18 juillet 2009.

le lendemain, je reçois la confirmation de location je règle donc l'acompte et envoi tous les chèques (paiement mensuel). la conseillère me renvoie la confirmation pour la location ainsi que le bon d'arrivée.

quelques semaines plus tard, je reçois un mail pour me dire qu'il y a eu une erreur informatique, qu'il n'y a qu'une seule semaine qui a été comptabilisée et que je dois régler par conséquent la somme de 679 euros, alors que la conseillère a accepté la reservation tel quel. c'est une erreur de leur part c'est tanpis pour eux!

donc ma question est: ont-ils le droit de me reclamer de l'argent alors qu'il y a eu accord de l'agence?

je vous en remercie d'avance.

Mme neuville